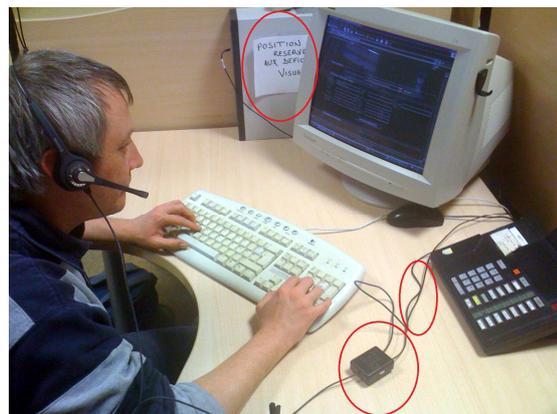
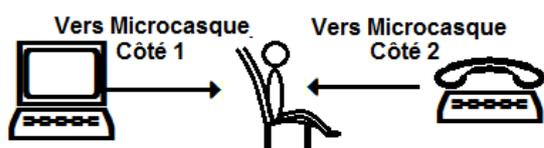


## Objectif

Permettre à un non-voyant partiel ou total de suivre les instructions d'un script vocal tout en soutenant une conversation active avec un client distant.

Chaque action sur le clavier est signalée vocalement au conseiller à l'insu de l'interlocuteur distant, ainsi que les instructions liées à l'avancement dans le script



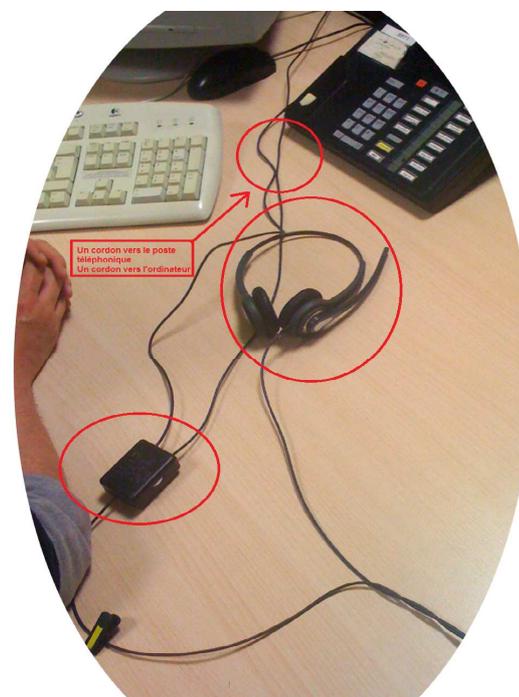
## Equipements particuliers

- 1 - Logiciel de script vocal (lecture d'écran) type Jaws, NVDA, ou Orca.
- 2 - Casque binaural, microphone anti-bruit, hybride :
  - L'écouteur du côté de la perche microphone reproduit la voix de l'interlocuteur distant.
  - L'écouteur de l'autre côté reproduit les instructions synthétisées par le logiciel de lecture d'écran de l'ordinateur du poste de travail.

Un petit boîtier portant des indications en Braille permet au conseiller non-voyant d'adapter facilement le volume d'écoute de ces instructions sans avoir à rechercher une icône de réglage sur un écran qu'il ne voit pas.

Des postes équipés de cette manière sur des plateaux de centres d'appels ont permis de s'assurer dans la pratique de l'entière satisfaction du conseiller.

Il est à remarquer que le choix de connexion sur l'ordinateur peut-être via la carte son (jack 3,5 mm), si la qualité acoustique de la carte son est satisfaisante. Dans le cas contraire, on insérera un cordon USB connectable sur l'ordinateur, qui permettra d'améliorer notablement la qualité, donc la clarté, de l'écoute.



Nota : le câble du micro-casque est équipé d'un anti-torseur évitant la formation de nœuds, nœuds que le conseiller non-voyant ne peut pas voir, mais qui peuvent le gêner et qu'il n'est pas toujours en mesure de démêler seul.

## Descriptif

1 - **Le microcasque** qui est un élément essentiel de la réponse apportée au handicap du collaborateur :

- Son ergonomie, sa robustesse et sa légèreté doivent répondre à une manipulation effectuée par un non-voyant.
- Le rendement acoustique et la réponse spectrale des écouteurs permettent une intelligibilité optimale rendue indispensable par le handicap du conseiller.
- Le microcasque est bien sûr équipé d'un dispositif anti-choc acoustique (105 dB).



- Le cordon, équipé d'un anti-torseur évitant la formation de nœuds que le conseiller n'est pas en mesure de voir, se termine par une prise QD déconnectable, permettant le rangement du micro-casque en fin de journée.

## 2- Le boîtier de contrôle de volume d'écoute

Ce boîtier présente une dimension adaptée au volume d'une main : 55 x 40 x 20 mm.

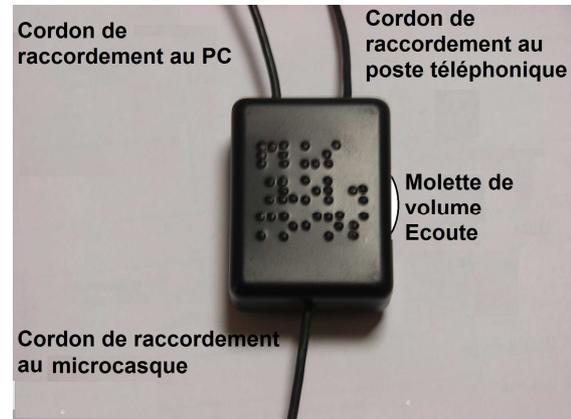
Sur le côté, une molette de réglage permet au conseiller de faire varier le volume d'écoute de l'interlocuteur distant.

Il n'a donc pas à chercher ce réglage de volume sur le clavier du poste téléphonique, évitant ainsi des erreurs de manœuvre.

On considère que le volume d'écoute des instructions synthétisées par le logiciel de

lecture n'a pas besoin d'être réglé par le conseiller, le niveau ayant été ajusté une fois pour toutes.

Sur la partie supérieure de ce boîtier, des indications en caractères Braille rappellent le sens des fonctions de réglage.



Le boîtier est fixé sur le plan de travail par un adhésif double face, permettant ainsi au conseiller non-voyant de le retrouver toujours à la même place.

L'étiquette de marquage du boîtier est située sous la face inférieure, afin d'éviter son effacement progressif par le frottement de la main du conseiller.

## 3 – La connectique

A l'avant du boîtier ci-dessus, sont connectés deux cordons :

- Un cordon d'une longueur de deux mètres, présentant à son extrémité un connecteur jack 3, 5 mm enfichable dans la carte son de l'ordinateur.
- Un cordon d'une longueur de 50 centimètres, présentant à son extrémité un connecteur RJ9 enfichable dans la sortie combiné ou casque du poste téléphonique.

**TéléConvergence**  
Téléphonie - Informatique - Acoustique  
Produits, études, Conseils



**AESD Technologies**  
Tel : 01 3411 1111  
Fax : 01 3411 0491  
[www.teleconvergence.fr](http://www.teleconvergence.fr)